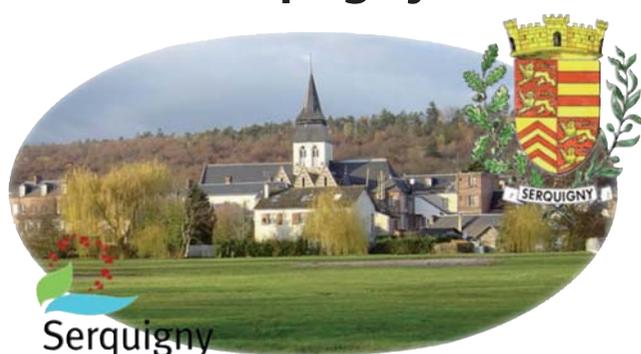


Vivre à **SERQUIGNY**



■ N'oubliez pas que vous pouvez consulter également notre journal sur le site internet de la commune.
www.serquigny.fr



Vous trouverez ci-dessous quelques infos sur les visites du site de Serquigny.

Quelques données pour 2009

Temps moyen d'une visite	2 min 40 s
Visites par jour (Moyenne)	19
Nouveaux visiteurs	4551
Visiteurs connus	1165
Taux de retour	20 %

	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Visites	570	4730	6106	7212
Pages visitées	2007 nb de visites	2008 nb de visites	2009 nb de visites	
Site officiel de la mairie	4169	5124	6656	
L'annuaire	3436	3043	3208	
Présentation de la commune	1563	1728	1699	
Présentation du gîte	1535	1436	1526	
Agenda	939	926	1129	
Histoire	1384	1326	1039	
Espace Téléchargement	/	/	1031	
Tarifs du gîte	884	844	1004	
Renseignements	825	927	952	
Vos démarches	72	528	700	
Environnements	683	650	694	
La Médiathèque	/	446	661	
Contact	615	589	647	
Jeunesse	508	469	556	
Location de salles	544	450	522	
Le gymnase	551	501	471	
L'école de musique	419	342	399	
Réservation du gîte	398	292	339	
Consultation des marchés publics	/	131	248	

■ Sommaire

Editorial 3

Délibérations du Conseil 4

Les tarifs communaux 9

Les travaux 10

Les projets 13

La poste et la formation des employés communaux 16

Réglementation et conseils pour l'hiver 17

**Le recensement
Information sur la TNT 18**

Du côté des enfants 19

Du côté de nos anciens 20

Etre agriculteurs à Serquigny 22

Les animations culturelles 27

Le sport 28

Photos de la couverture : La Risle au Petit Nassandres.

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

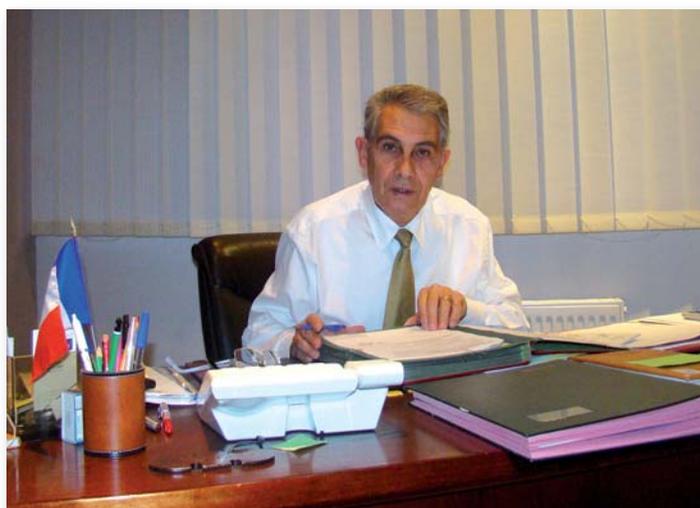
L'année 2009 aura été difficile pour beaucoup d'entre nous ; malgré cela, je vous renouvelle mes vœux de bonne santé et je vous souhaite de profiter en famille de ces quelques moments de bonheur. Avec le Conseil Municipal, nous maintiendrons le cap de notre action pour conforter notre commune.

Nous avons conscience d'avoir beaucoup progressé, mais il reste tant à faire au moment où s'accumulent les nuages au-dessus de nos collectivités.

Mais avant d'évoquer nos projets, je voudrais remercier le groupe d'agriculteurs qui a accepté de parler librement de cette profession. Cela donne à notre journal l'éclairage original «du plus beau métier du monde», comme me l'a confié un jeune agriculteur. Nous aurons tout d'abord à effectuer le recensement de la population du 21 janvier au 20 février. Je vous demande de réserver un accueil favorable aux agents recenseurs. Nous allons inaugurer la restauration de la Maison Bouchara et des abords. Une nouvelle tranche de logements locatifs rue du Locquerais sera engagée avec le Logement Familial. La 2^e partie de l'aménagement de la rue Pierre Sénard sera entreprise. L'étude du centre ville sera finalisée, nous ne manquerons pas de vous consulter le moment venu.

Le projet de construction d'un pôle socio-médical dans l'ancien haras sera poursuivi. Un examen complet de notre église sera réalisé pour préparer les futurs travaux. L'aménagement et l'agrandissement du cimetière seront aussi soumis à étude. Voilà déjà un beau programme, avec la préparation des nouvelles tranches d'assainissement d'eaux usées, nous avons du pain sur la planche. Mais il nous faudra aussi faire face aux réformes des collectivités qui peuvent retarder, voire même anéantir ces efforts. La suppression de la taxe professionnelle, qui représente 50 % de nos ressources fiscales, malgré les compensations promises, risque à terme de déséquilibrer nos budgets.

Nous ne manquerons pas, comme pour la défense de la Poste, de vous alerter et d'engager l'action pour moderniser, équiper nos services publics de proximité. Vous pouvez compter sur moi et sur notre équipe. Bien à vous.



Lionel PREVOST
Maire de Serquigny
Président de la Communauté de Communes
Risle-Charentonne
Vice-Président du Conseil Général

Délibérations du Conseil

■ Séance du 25 juin 2009

● **Projet de pôle médico-social :**

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de ce dossier et les objectifs à atteindre.

L'ancien haras du Grand Château en face des écoles a été mis en liquidation judiciaire.

La Commune a fait une offre d'achat au liquidataire.

L'opération se fera par l'intermédiaire de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie)

Le Logement Familial de l'Eure a accepté de conduire la réhabilitation du site. Un architecte a été désigné.

Nous allons maintenant travailler avec les professions socio-médicales pour définir les conditions de faisabilité.

L'objectif étant de regrouper sur un même lieu, les médecins, le cabinet des infirmières, la pharmacie et peut-être d'autres services.

Ces services seraient accessibles aux personnes à mobilité réduite avec les places de stationnement à proximité.

Quelques logements viendraient compléter le dispositif.

Cette action va s'intégrer dans la rénovation du centre ville.

● **Aménagement de l'Avenue Pierre Sémard :**

L'aménagement des espaces extérieurs se termine avec Eure Habitat.

Le renouvellement de l'éclairage public par le SIEGE a été réalisé en mai : pose de 16 candélabres, 2 lanternes sur la salle des fêtes et le parking, 4 projecteurs sous le pont SNCF.

Tout cela représentera un joli aménagement qui est confié aux habitants pour leur qualité de vie.

Une 2^e tranche pour l'aménagement intérieur des immeubles est prévue pour l'avenir.

Pour l'année prochaine, la commune est en train d'étudier la réfection des trottoirs, ponts, et place de la salle des fêtes. La Communauté de Communes assurera la réfection de la chaussée.

● **Maison BOUCHARA :**

La rénovation de l'immeuble se poursuit et il a déjà fière allure.

Il y aura 3 logements locatifs dans celui-ci et dans le cadre de la densification des terrains,

2 logements seront construits en fond de parcelle. Le LFE vient d'acquérir l'ancienne «Bach» à côté de l'opération actuelle.

● **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement :**

L'ensemble se compose de la station d'épuration de type «boues activées» d'une capacité de 3000 équivalents/habitant.

Un réseau de 10 km dont 500 m de canalisation de refoulement, 811 abonnés, 156 regards de visite.

Le volume entrant chaque jour à la station représente 252 m³/jour en moyenne avec des pointes à 615 m³/jour du fait de nombreuses infiltrations d'eaux pluviales. **Nous appelons à nouveau les particuliers à déconnecter leurs eaux pluviales du tout à l'égout.**

Nous avons produit 40 tonnes de boues répandues en agriculture.

Des opérations de nettoyage préventif sont organisées.

Le prix du service est composé de la part du délégataire, de la part de la commune et des différentes taxes.

A noter que le prix du service de l'assainissement collectif représente 51,48 % du prix total de la facture d'eau.

● **Bilan des consommations électriques de l'Eclairage Public :**

Une étude a été réalisée par les services du SIEGE sur notre commune.

27 armoires commandant l'ensemble pour 484 points lumineux représentent une consommation de 206000 kWh et une dépense de 15800 € par an.

Le coût énergétique est plus faible à Serquigny que dans la moyenne du département car nous effectuons des coupures de nuit.

Les économies représentent 115 000 kWh et 5800 € et plus de 12 tonnes de CO² par an.

Pour réduire encore les consommations énergétiques, le Conseil municipal étudie la possibilité d'effectuer des coupures de nuits plus importantes.

Ensuite, il nous faudra améliorer, moderniser l'ensemble du réseau, horloges électroniques, régulateurs et variateurs de tension.

Délibérations du Conseil

■ Séance du 25 juin 2009 (suite)

● Statuts de la Communauté de Communes :

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications des statuts en vue de créer un relais d'assistantes maternelles.

● Le Contrat d'assurance statutaire du personnel :

Le contrat d'assurance arrive à expiration .Il est soumis à une procédure d'appel d'offres au niveau du Centre de Gestion Départemental.

● Club de pétanque :

Une subvention exceptionnelle de 150 € est attribuée au Club pour la participation des champions de ligue au championnat de France à Moulins.

● Aménagement du centre ville :

La consultation est en cours pour choisir un maître d'œuvre, l'étude devrait débuter en septembre.

● Projet de déconnexion des eaux pluviales de l'église :

Le Cabinet SOGETI a remis son étude, l'accord de principe du propriétaire mitoyen a été obtenu, il reste à finaliser l'opération.

● Rue des Terriers :

Une expérimentation de giratoire est en cours dans le virage à l'entrée de la rue du 8 mai et de la rue Marceau Boulay.

Après avis des utilisateurs, si cela s'avère positif, une installation définitive sera réalisée. Il restera à sécuriser l'ensemble du parcours.

● Raccordement de l'immeuble SNCF et des deux maisons au réseau d'assainissement :

Le projet sera présenté prochainement, pour une réalisation en 2010.

● Etude sur les réseaux de Courcelles et du Grand Hamel :

Une étude est en cours, nous aurons bientôt les premiers éléments.

● Dérogations scolaires :

Les demandes de dérogations pour nos écoles deviennent plus nombreuses, une concertation, notamment avec la commune de Fontaine l'Abbé sera envisagée.

● POS :

La révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols est en cours, elle devra être close pour la fin de l'année.

● Projet d'aménagement et d'extension du cimetière :

Une étude d'ensemble sera engagée.

Monsieur le Maire présente au Conseil différents courriers sur ses interventions, auprès de la SNCF pour l'aménagement de la rue conduisant à la gare, de la société ARKEMA , pour les logements du Parc Maubuisson, de Peters Surgical pour l'entretien des espaces. ■

Délibérations du Conseil

■ Séance du 24 septembre 2009

● **Rentrée scolaire :**

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions.

Les effectifs ont subi une légère érosion, nous recevons 266 enfants dont 104 en maternelle et 162 en primaire. Notre politique de logement devrait permettre de stabiliser le nombre d'enfants.

La cantine reçoit chaque jour en 3 services 140 enfants, la garderie 37 enfants et le transport scolaire en faveur des hameaux 10 enfants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants.

En matière d'économie d'énergie et de meilleure utilisation du chauffage, des études seront entreprises, diagnostic, chaudière, système de régulation, évolution.

Monsieur le Maire indique que nous avons obtenu une dérogation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour la pratique du sport cette année, mais regrette que cela se traduise à la prochaine rentrée par une diminution importante des heures d'initiation et de pratique de l'éducation physique, suite à la suppression de l'école le samedi matin.



Travaux de réfection des sols à la cantine



Nouveau revêtement des sols à la cantine

● **Bilan de l'opération «sport ma santé» :**

Matthieu Poisson, animateur jeunesse, a présenté au Conseil le bilan de ses actions en collaboration avec les centres de loisirs de Serquigny /Nassandres, et l'AS Carsix hand.

Ce sont 190 enfants qui ont participé à ces activités.

● **Bilan du site Internet :**

Matthieu Poisson est aussi le référent du site, www.serquigny.fr (courriel mairie : mairie@serquigny.fr)

En 2009 nous avons enregistré 6725 connexions soit une progression de 10% par rapport à 2008.

Vous pouvez y trouver toute l'actualité de la commune, y compris les comptes-rendu du Conseil Municipal, les menus de la cantine, vos démarches administratives, la location du gîte.

● **Projet de la poursuite du lotissement du Locquerais et extension du cimetière :**

Le Logement Familial a déposé le permis pour 11 logements locatifs, 9 T3 et 2 T4.

Cette construction devrait débuter pour 2010.

● **Extension du cimetière :**

Une étude va être engagée pour l'aménagement du cimetière actuel et pour son extension.

● **Maison Bouchara :**

Les travaux de réhabilitation de la maison sont dans la phase finale.

Cela représente une magnifique restauration dans le centre ville.

Délibérations du Conseil

■ Séance du 24 septembre 2009 (suite)

La construction de logements supplémentaires dans le fond de la cour est commencée.

Au total, nous pourrons offrir dans la résidence 2 T3, 1 T2 et 2 T3 de plain pied.

Chaque logement aura son garage. Il restera à aménager la place et l'ancienne maison dite «Bach» pour un F5.

● **Projet de pôle médico-social :**

Une réunion s'est tenue avec les professions médicales et les architectes pour définir le projet.

Les négociations se poursuivent pour l'acquisition foncière par l'intermédiaire de L'établissement Public de Normandie (EPFN).

Il s'agit d'un dossier très important pour le maintien des services de santé à Serquigny.

● **Aménagement de l'Avenue Pierre Sépard :**

Nous allons poursuivre l'aménagement de l'avenue en 2010.

Une étude a été confiée au cabinet Soderef pour un coût estimatif de 214 483 € HT

● **Projet d'aménagement du Centre Ville :**

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet SCE pour un coût de 40 250 € HT et estimatif de 875 000 € de travaux.

Le suivi de l'ensemble des travaux sera assuré par le Département.

Le projet sera présenté à la population pour concertation avant sa validation définitive.

Les travaux pourront commencer à partir de 2011.

Il reste avant à effectuer des reprises de canalisations.

● **Extension du réseau d'assainissement :**

Les études sont en cours avec le cabinet SCE.

1) Extension du réseau dans la rue des Terriers, le Grand Hamel, avec raccordement d'Arkema (eaux domestiques), dans la rue Max Carpentier jusqu'au Grand Château.

Travaux à prévoir à partir de 2011.

2) Raccordement de l'immeuble SNCF + 2 maisons rue Cyr Leroux.

La SNCF a donné son accord pour la cession du terrain, coût estimatif 74 000 € TTC ; travaux pour 2010.

3) Suite à un examen par une caméra dans le réseau, reprise de 3 contre-pentes Rue Max Carpentier et Rue de Normandie.

4) Création d'un réseau à Courcelles, opération menée conjointement avec Fontaine l'Abbé

Les études préliminaires ont conclu que la meilleure hypothèse serait le raccordement à la station de Serquigny.

Estimation des travaux 924 712 €.

Il reste à poursuivre les études techniques, financières, administratives, les travaux sont prévus à partir de 2014.

● **Petit Nassandres :**

Une étude sera prévue en 2010 pour un raccordement au réseau de Nassandres. La réfection de la rue Pasteur est prévue en 2012.

■ **RÉVISIONS DES TARIFS COMMUNAUX :**

Compte tenu de la conjoncture et des difficultés des familles, les tarifs de cantine restent inchangés.

Pour le reste, une légère augmentation autour de 2% sera appliquée en 2010.

Pour les associations, la gratuité est accordée pour la location de la vaisselle à la salle des fêtes (voir tableau page 9).

Délibérations du Conseil

■ Séance du 24 septembre 2009 (suite)

● **Dégrèvement de la part communale sur l'assainissement des eaux usées :**

Le Conseil accorde le dégrèvement pour 7 dossiers, soit un volume de 1 153 m³ et 2 201,30 €. Nous rappelons aux usagers la nécessité de surveiller leur installation d'eau potable pour éviter tout désagrément.

● **Tableau de classement de la voirie communale :**

Un important travail a été réalisé par nos services pour classer et mettre à jour les voies communales. Ainsi, ce sont 21 639 m (21 km) qui ont été classés en voies communales.

● **Attribution d'une subvention exceptionnelle de 70 € a été accordée à l'association des collectionneurs de Bernay.**

● **Recensement de la population :**

Un nouveau recensement de la population sera effectué en 2010. Il débutera le 21 janvier pour se terminer le 20 février.

Nous vous demandons d'accueillir au mieux les personnes qui réaliseront ce travail.

● **Modification et révision simplifiée du POS :**

Enquête publique du 19 octobre au 19 novembre à la mairie.

Dossier consultable aux horaires de la mairie.

Permanence du commissaire : le 19 octobre de 14 à 17 h, le 7 novembre de 9 à 12h et le 19 novembre de 14 à 17 h.

● **Poste :**

Le Conseil Municipal soutien la défense de la Poste contre le projet de privatisation et participera à la consultation nationale.

● **Taxe professionnelle :**

Monsieur le Maire fait part de ses inquiétudes sur le projet de suppression de la taxe professionnelle, celle-ci représente 50% des recettes fiscales de la commune, même si des compensations sont prévues, cette réforme peut mettre en danger le travail de nos communes.

De même, la taxe carbone risque de peser lourdement sur nos budgets l'année prochaine.

● **Bail :**

Un bail précaire a été consenti à l'entreprise Comput Eure qui installera son activité dans l'ancienne bibliothèque de la commune.

● **Eglise :**

Une visite de l'édifice faite par Monsieur Thérain, ingénieur de la conservation des monuments historiques, en présence de Monsieur Soyez, architecte de Bâtiments de France a eu lieu en juillet.

L'édifice est inscrit monument historique en totalité depuis le 10 avril 1949 et le portail classé depuis 1862 ;

Un important programme d'études et de travaux sera à réaliser dans les années futures.

● **Accès à la gare :**

La SNCF a promis d'effectuer des travaux cet automne.

● **Grippe :**

Monsieur le Maire informe que les mesures ont été prises pour assurer les services en cas de pandémie grippale. ■

Les tarifs communaux

■ TARIFS COMMUNAUX :

	2009	2010
ECOLES		
Cantine :		
Tarif normal	2.70 €	2.70 €
Tarif réduit à partir de 3 enfants	2.25 €	2.25 €
Garderie :		
1/2 journée	1.90 €	1.90 €
Journée	2.75 €	2.75 €
Elèves hors commune	420.00 €	450.00 €
CLIS hors commune	658.00 €	658.00 €
ASSAINISSEMENT		
Economie de fosse	1050.00 €	1 200.00 €
Salle des fêtes		
Commune :		
Bals et thés dansants	76.00 €	77.50 €
Repas	198.50 €	203.00 €
Vins d'honneur	90.50 €	92.50 €
Concours de cartes et autres	10.00 €	10.00 €
Vaisselle pour repas	58.50 €	60.00 €
Vaisselle pour vins d'honneur	37.50 €	38.50 €
1 ^{ère} manifestation d'association	86.00 €	86.00 €
Hors Commune :		
Bals et thés dansants	289.00 €	295.00 €
Repas	362.00 €	370.00 €
Vins d'honneur	181.00 €	185.00 €
Concours de cartes et autres	20.00 €	20.00 €
Ventes avec recettes	198.50 €	210.00 €
Vaisselle pour repas	138.00 €	141.00 €
Vaisselle pour vins d'honneur	72.50 €	72.50 €
	2008	2009
SALLE DE L'AGE D'OR		
Location aux habitants de Serquigny	88.00 €	89.00 €
CIMETIERE (concessions)		
Trentenaire	92.00 €	94.50 €
Cinquantenaire	147.00 €	154.50 €
Droit de superposition	16.50 €	20.50 €
Columbarium (trentenaire)	217.00 €	239 €

	2009	2010
DROIT DIVERS		
Droit de place marché (le ml)	0.75 €	0.75 €
Droit de stationnement	55.00 €	60.00 €
Photocopies	0.15 €	0.15 €
Photocopies couleur	0.50 €	0.50 €
Taxe d'affouage	10.00 €	10.00 €
Livrets Caisse Epargne (naissance)	30.00 €	30.00 €
EGLISE		
gardiennage et sonneries cloches	245.00 €	250.00 €
LOCAL MEDECINE PROFESSIONNELLE	350.00 €	355.00 €
REGIES		
Programmes salon peinture	2.00 €	2.00 €
Droit d'inscription 10 kms	6.50 €	6.50 €
MEDIATHEQUE		
Impression N et B	0.15 €	0.15 €
Impression couleur	0.50 €	0.50 €
Commune :		
Cours d'informatique	10.00 €	10.00 €
1-Bibliothèque	Gratuit	Gratuit
2-Discothèque	8.00 €	8.00 €
3-Vidéotheque	8.00 €	8.00 €
(1)+(2)+(3)	15.00 €	15.00 €
Carte de lecteur	3.00 €	3.00 €
Carte de lecteur (- de 18 ans)	Gratuit	Gratuit
Hors Commune :		
Cours d'informatique	20.00 €	20.00 €
1-Bibliothèque	15.00 €	15.00 €
2-Discothèque	15.00 €	15.00 €
3-Vidéotheque	15.00 €	15.00 €
(1)+(2)+(3)	40.00 €	40.00 €
Carte de lecteur	5.00 €	5.00 €
Carte de lecteur (- de 18 ans)	Gratuit	Gratuit



Les travaux

Les travaux dans la Commune

Programme d'amélioration du groupe d'habitation Eure Habitat et de l'avenue Pierre Semard.

La réhabilitation, des espaces extérieurs des immeubles financée par la Commune de Serquigny et Eure Habitat, et de l'éclairage public financé par le S.I.E.G.E et la commune de Serquigny, se sont achevés au début de l'été 2009. La réception des travaux a été réalisée en présence du Président du Conseil Général Jean Louis Destans accompagné de responsables de Eure Habitat et notre Maire Lionel Prévost.



Le Président J.-L. Destans accompagné de L. Prévost et d'une délégation de Eure Habitat



Démonstration des nouveaux conteneurs enterrés

A cette occasion, l'ensemble des participants a pu apprécier la qualité des travaux réalisés et ont pu prendre connaissance du programme d'amélioration de l'avenue Pierre Semard. Ce programme comprendra : l'élargissement et la réfection des trottoirs qui longent l'avenue, et un accès aux personnes à mobilité réduite sera aménagé. Le nombre de places de stationnement autour de la salle des fêtes sera réorganisé afin d'optimiser l'espace. Le cabinet d'étude Soderef a été choisi pour conduire ce projet qui débutera en 2010. La réfection de la chaussée de l'avenue est également prévue par la Communauté de Communes Risle Charentonne.

La réparation des mains courantes des ponts sera à réaliser ainsi que l'aménagement du pont Alexandre Morin. La physionomie actuelle du parking à proximité du champ de foire sera conservée.



Les travaux

La rénovation de la maison «Bouchara»

Située face à la mairie, la maison «Bouchara», d'utilité sociale sera bientôt rénovée. Ce projet ambitieux est le fruit du partenariat entre la Commune et le Logement Familial de l'Eure (LFE), avec la collaboration de l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), et répond à un double objectif : la création de logements locatifs et la sauvegarde du patrimoine communal.



La maison Bouchara

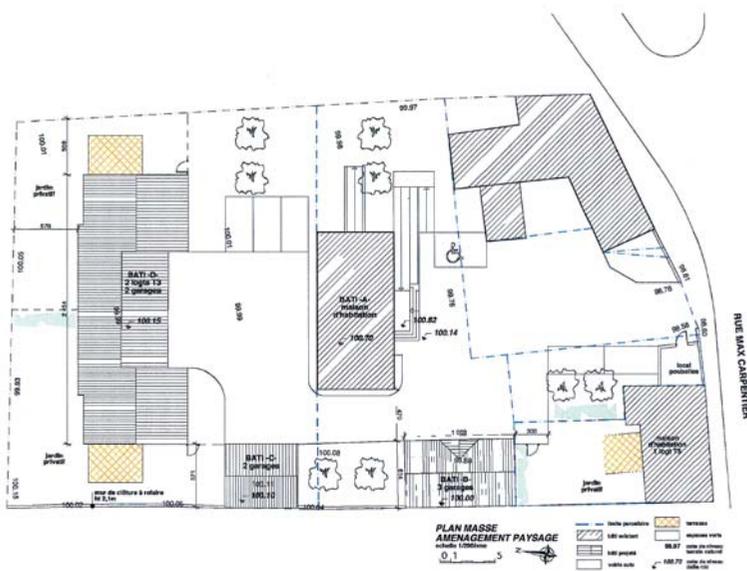


Les logements neufs au fond de la parcelle

Le projet consiste en 3 opérations distinctes : la réhabilitation de la maison «Bouchara» avec réalisation d'un appartement type T3 au rez de chaussée, de 2 autres type T2 et T3 au 1^{er} étage en duplex.

La construction de 2 logements neufs de type T3 de plain pied en fond de parcelle.

La réhabilitation de la maison «BACH» avec réalisation d'un logement Type T5 sur 3 niveaux.



Plan de masse, aménagement paysagé

Le cout prévisionnel de la réhabilitation de la maison «Bouchara» et la construction des 2 logements s'élève à 532 306 € HT. La participation de la commune est de 88 000 € HT.



Les travaux

Les travaux dans la Commune

Planning prévisionnel

Réhabilitation de la maison «Bouchara» et construction des 2 logements :

- Travaux intérieurs terminés en fin d'année 2009
- Travaux extérieurs terminés au 1^{er} trimestre 2010
- Livraison des logements 1^{er} semestre 2010

Réhabilitation de la maison «Bach» :

- Permis de démolir partiel en cours d'instruction par la DDE
- Dossier de permis de construire en cours d'élaboration
- Durée des travaux entre 6 à 12 mois
- Livraison du logement 1^{er} semestre 2011

Seuls les murs extérieurs du bâtiment sont restés en l'état, l'intérieur a été repensé pour l'agencement de 3 logements.



Les conseillers municipaux visitent le chantier



Visite d'un duplex par les élus communaux



Visite des caves dont pourra bénéficier chaque locataire



La maison «Bach»





Les projets

■ Le projet de pôle médico-social

Situé au cœur de la commune en face des écoles et abîmé par le temps l'ancien haras du Marquis de Croix s'apprête à retrouver une seconde vie. En effet cette bâtisse a été mise en liquidation judiciaire et la Commune de Serquigny a fait une offre d'achat au liquidataire.

L'opération se fera par l'intermédiaire de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie)

Le Logement Familial de l'Eure a accepté de conduire la réhabilitation du site. Un architecte a été désigné.

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans la Politique de conservation du patrimoine et dans le cadre du plan de rénovation du centre ville, conduit par la commune de Serquigny.



MAIS POURQUOI UN TEL PROJET ?

Le Maire et le conseil municipal ont trouvé plusieurs intérêts à rénover un tel ensemble :

- * Restaurer un élément patrimonial de la commune
- * Réhabiliter une friche urbaine située au cœur du centre-bourg
- * Créer un pôle médical rassemblant différents professionnels de santé
- * Proposer des services de santé accessibles aux personnes à mobilité réduite avec les places de stationnement à proximité.
- * Maintenir et améliorer les services à la population.
- * Donner une nouvelle image de la RD 133 en traversée de ville
- * Offrir un cadre de vie de qualité aux habitants
- * Créer quelques logements qui viendraient compléter le dispositif

Une réunion s'est tenue avec les professions médicales et les architectes pour définir le projet. Ce dossier très important pour le maintien des services de santé à Serquigny avance et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier au cours des prochains mois par l'intermédiaire de notre journal.





Les projets

■ L'aménagement du centre ville

Un vaste projet d'aménagement du centre ville est prévu pour 2011.

Trois points seront favorisés : l'accessibilité, la sécurité et l'embellissement du centre ville.

En effet, il est prévu de refaire la chaussée en agglomération, les trottoirs et d'améliorer les conditions de stationnement et d'accès aux commerces.

De plus, les travaux prendront en considération les résultats de la campagne de comptage et de relevés de vitesse réalisée par la DDE en 2005. La circulation des piétons sera améliorée et sécurisée y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, les aménagements vont allier l'utile et l'agréable puisqu'il s'agit aussi d'embellir les entrées de notre commune, le centre ville et ses abords. Une étude paysagère a en effet été réalisée par Habitat et Développement en 2003.

La maîtrise d'œuvre (conception), démarrée en septembre 2009 est actuellement en cours...

Le suivi des travaux sera assuré par le Département et son financement sera supporté par la Commune, subventionné par le Département.

Le coût estimatif des travaux est de 875 000 €. Avant de débiter ces travaux, il sera nécessaire de déconnecter les eaux pluviales de l'église du réseau des eaux usées, de prolonger le réseau d'assainissement jusqu'à la Gendarmerie et d'assurer quelques branchements dans la rue Max Carpentier.

Ce projet sera présenté à la population dans les prochains mois avant sa validation définitive.

■ Un nouvel espace

Dans le cadre de l'amélioration paysagère de notre commune, des travaux d'aménagement du terrain situé après la Mairie en direction de Beaumont Le Roger ont commencé. Dans un premier temps la haie longeant la RD 133 a été supprimée, le terrain a été nivelé. Par la suite l'engazonnement et l'aménagement de cet espace seront réalisés. ■



Avant les travaux



Pendant les travaux

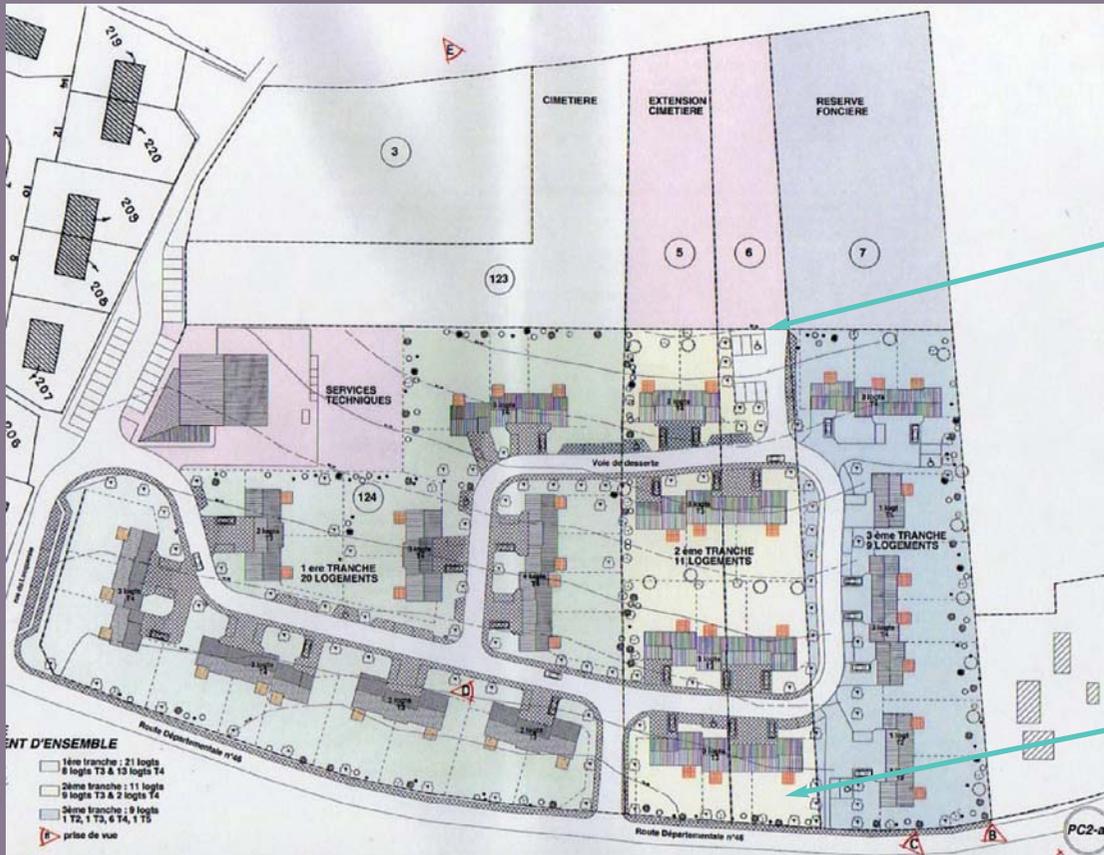


Les projets

■ Agrandissement du lotissement Rue du Locquerais

La commune s'est portée acquéreur du terrain mitoyen au lotissement actuel et peut désormais poursuivre son souhait de construction de logements locatifs. C'est lors d'une seconde tranche de travaux, que 11 logements verront le jour (9 de type T3 et 2 de type T4) ainsi que 9 dans une 3^e tranche. Les travaux devront débutés en 2010. L'accès à ces nouvelles résidences se fera par la RD 46 plus connue sous le nom de «Route de Nassandres».

Cette opération permettra également l'extension du cimetière communal avec un jardin du souvenir et l'agrandissement du columbarium. ■



Nouvelle entrée
du cimetière

Seconde tranche
de 11 logements



20 logements au total seront construits prochainement ici.

La poste et la formation des employés communaux

■ Les habitants de Serquigny se mobilisent pour l'avenir de la poste.

Après la suppression du Receveur, la diminution du personnel, le resserrement des plages horaires, le déplacement des facteurs à Bernay, la municipalité très attachée au maintien du service public de proximité avait décidé de participer le samedi 3 octobre dernier à la consultation nationale sur l'avenir de la poste.

Un bureau de vote permettant aux citoyens de la commune et des environs de s'exprimer était installé place de la Mairie et ce sont 669 personnes qui se sont déplacées, principalement pour exprimer leur mécontentement sur le projet de loi, ouvrant la porte à la privatisation, avec des exigences de rentabilité financières.

Les résultats du bureau de vote confirment l'attachement de la population locale au service public de qualité et de proximité, 663 voix contre la privatisation et six qui sont favorables.

Nous espérons tous maintenant que cette mobilisation locale et nationale ait été entendue par nos dirigeants.



■ Nos employés communaux se forment.



Remise des diplômes à la Mairie aux agents des services techniques

Afin de progresser professionnellement, nos agents des services techniques de la commune se sont présentés avec succès au printemps dernier aux épreuves du C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins de manutention en Sécurité). A noter aussi que Annick Amouret (agent administratif) a réussi l'examen professionnel de rédacteur et a été nommée rédacteur en début d'année 2009 à la promotion interne. Matthieu Poisson a également réussi le concours d'animateur. Félicitations à tous.



M. Matthieu Poisson



Me Annick Amouret

■ Réglementation et obligation d'élaguer les arbres

Suite aux nombreuses réclamations reçues en Mairie, M. le Maire rappelle que les propriétaires ou fermiers riverains des routes départementales, voies communales ainsi que des chemins ruraux sont tenus, tous les ans, de procéder à l'élagage des haies et des arbres leurs appartenant afin de ne pas gêner la circulation et d'assurer la sécurité routière.

En bordure d'un chemin rural ou vicinal

La limitation peut être fixée par le Maire ou par les usages locaux.

Si rien n'est prévu, vous êtes libre de planter en limite, à condition de respecter la visibilité et d'élaguer régulièrement les plantations. - article 18 du décret du 18 septembre 1969.

Le Code Rural prévoit :

- Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage.
- Les plantations privées existant dans l'emprise du chemin peuvent être conservées lorsqu'elles ne troublent sûreté ou la commodité du passage.
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent ni la sûreté et ni la commodité passage ainsi que la conservation du chemin.
- Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

■ Quelques conseils pour l'hiver

C'EST L'HIVER... PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU *(Il est placé sous votre responsabilité)*

Installé à l'extérieur ou à l'intérieur de votre propriété dans une cave ou un garage, vous détenez un compteur d'eau individuel, vous bénéficiez d'une facture détaillée. Pour bien profiter de cet avantage, prenez soin de votre compteur. En effet, sa protection vous incombe.

Quelques précautions éviteront que votre compteur ne se brise sous l'effet de la dilatation de l'eau gelée. En cas de fuite, vous risqueriez d'avoir à payer une facture importante ne correspondant pas à votre consommation réelle. Afin d'éviter ce désagrément, isolez les parois du regard à l'aide de plaques ou de sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène.

ATTENTION : évitez les produits du type laine de verre, feuilles, pailles etc. UTILISEZ VOTRE COMPTEUR POUR DÉTECTER LES FUITES CACHÉES.

Une fuite sur une canalisation enterrée ou cachée dans un recoin de cave ou de garage n'est pas facile à détecter. Votre compteur vous permet de vérifier l'étanchéité de votre réseau, fermez tous vos robinets, vérifiez qu'aucun appareil consommateur d'eau n'est en marche, puis regardez votre compteur, celui-ci comporte un témoin de passage d'eau qui doit être immobile lorsque tous vos robinets sont fermés, si il tourne, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Le compteur comporte plusieurs inscriptions dont l'index qui indique votre consommation d'eau en mètres cube. Attention ! Il y a des chiffres noirs sur fond blanc et des chiffres rouges sur fond blanc. Seuls les chiffres noirs représentent votre consommation en mètres cube. Ce sont ces derniers qui sont pris en compte lors de la facturation

Les contraintes d'entretien du réseau d'eau ne sont pas nombreuses pour les particuliers. Elles peuvent cependant, en cas d'oubli, entraîner des conséquences suffisamment graves, surtout dans les maisons individuelles, pour mériter d'être rappelées.



Le recensement de la population de Serquigny

Du 21 Janvier au 20 Février 2010



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les communes de moins de 10 000 habitants, et c'est le cas de Serquigny sont recensées une fois tous les cinq ans par roulement selon des règles précises. L'enquête de recensement porte sur la totalité de la population (adultes et enfants) et des logements des communes concernées.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. C'est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Il permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale et à prévoir les besoins futurs de la commune.

Le recensement mais comment ?

Vous recevrez la visite d'une personne habilitée à recueillir les informations demandées sur l'imprimé officiel (état civil, niveau d'étude, situation professionnelle) munie d'une carte officielle (voir modèle ci contre).

Merci de leurs réserver votre meilleur accueil :



Katia Julien



Sandrine Lion



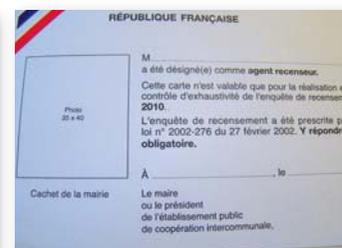
Sophie Onfroy



Elodie Ledu



Laura Sibout



Bientôt la TNT pour tous !



La Télévision Numérique Terrestre est un système de diffusion terrestre par ondes radio qui permet de recevoir des chaînes TV et des radios numériques.

Dans l'Eure, actuellement, 3 antennes TNT émettent sur Evreux, Bernay et Vernon. Les Eurois peuvent recevoir via la TNT 17 chaînes gratuites et 3 chaînes payantes.

L'arrêt de la diffusion analogique dans l'Eure est prévue pour février 2011. En pratique, 95 % des Eurois pourront recevoir «normalement» la TNT.

Le Gouvernement a promis, sans donner de montant, la prise en charge des abonnements et de l'installation d'un kit satellitaire aux usagers non desservis.

L'installation de la TNT aura tout de même un coût pour les usagers et pour les bailleurs.

En effet, la réception de la TNT nécessite l'acquisition d'une antenne râteau capable de capter les signaux numériques, son prix moyen est de 30 euros. Il faut aussi s'équiper d'un adaptateur TNT dont le coût moyen de 50 euros.

Pour les logements collectifs, l'opérateur gérant ces antennes devra proposer ou imposer la location ou mise à disposition contre caution d'un terminal pour chaque téléviseur de l'habitation. Le coût n'est pas encore défini.

La loi a prévu un fonds d'aide pour les foyers exonérés de la redevance TV et sous certaines conditions de ressources. Un décret d'application précisera les modalités de fonctionnement de ce fonds.

Depuis le 18 novembre 2009, un site pilote, la Manche, est passée au «tout numérique», il peut être qualifié de succès même s'il a nécessité l'intervention d'acteurs et de bénévoles.





Du côté des enfants

■ Fête des écoles

Comme à l'habitude, le 20 Juin dernier, nos chères petites têtes blondes ont présenté leur spectacle de danse pour fêter la fin de l'année scolaire.

Sous un beau soleil et devant un public venu très nombreux, les enfants de Maternelle puis de Primaire ont dansé sur des musiques allant de la Renaissance jusqu'aux années Jazz.

Ce sont environ 320 élèves (5 classes de Maternelle et 8 Primaire) qui se sont produits devant parents et proches, sur des chorégraphies et chants répétés depuis plusieurs mois avec leur maîtres et maîtresses. Nous les en remercions.



Pour terminer comme des stars, les enfants nous ont offert un tour d'honneur et ont été récompensés par des tonnerres d'applaudissements de leurs parents, plus fiers les uns que les autres, de la prestation de leurs chérubins.

■ La rentrée scolaire



Les années se suivent... et se ressemblent !

Comme chaque rentrée scolaire, Petits et Grands ont connu l'angoisse, l'émotion avec des rires et pleurs, la joie de retrouver les copains.

Parés de leurs plus beaux habits, cheveux impeccables, cartables sur le dos, les enseignants ont accueilli et rassuré tout ce petit monde afin que parents et enfants se séparent le plus sereinement possible !

En Primaire, de nouvelles institutrices font partie de l'équipe : France TISSIER-EVRARD, Séverine COUTURE et Julie MARTIN. Leur projet pédagogique porte, cette année, sur l'Histoire de l'Art, qu'elles travailleront avec les 170 élèves répartis en 8 classes dont une CLIS (Classe d'Intégration Scolaire).

Côté Maternelle, les enseignants restent les mêmes. Le nombre de classes ne change pas, 5 pour 102 élèves. Le fil conducteur, pour diriger les activités pédagogiques est le Respect des autres à travers l'étude des populations qui peuplent les 5 continents.

De beaux programmes en perspective pour l'ensemble des élèves, nous souhaitons à tous, une bonne année scolaire.





Du côté de nos anciens



L'Association des A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. et Veuves de Serquigny

Une journée au Château de Chambord le 3 septembre 2009

Il est 7 heures, le ciel est gris, la température peu élevée, notre car arrive conduit par notre sympathique chauffeur Patrick. Après 3 bonnes heures de route nous arrivons à Chambord célèbre pour son château renaissance créé par François I^{er} qui abrite les magnifiques écuries du Maréchal de Saxe.

Nous commençons par une promenade en voiture à cheval qui nous permet de découvrir les extérieurs du château.

Après cette balade en forêt nous assistons à un superbe spectacle équestre, d'une durée de 45 minutes. La matinée étant bien remplie, nous nous dirigeons vers la tente où sont dressées les tables, nous avons dégusté un savoureux repas champêtre.

Après avoir repris des forces, nous allons vers la forge à l'ancienne où nous assisterons à la mise en forme d'un fer à cheval.

Puis quartier libre pour la visite intérieure du château. Nous découvrons son célèbre escalier à double révolution, ainsi que ses terrasses surplombant le domaine du château.

Nous arrivons à Serquigny, il est 20 h, bien fatigués mais très heureux d'avoir passé cette journée ensemble.



Devant le château de Chambord

Devoir de Mémoire

Début novembre la médiathèque a accueilli une intéressante exposition intitulée «Signes de la collaboration et de la Résistance» organisée par Michel Lefevre, Président des anciens combattants et l'ONAC. Cette exposition retraçait le combat de la résistance et des alliés contre les campagnes massives de propagande des nazis et du Gouvernement de Vichy.

Le 11 novembre dernier, quelques élèves des écoles de Serquigny et accompagnés de Mme Aubert se sont recueillis au monument aux morts en compagnie des anciens combattants et des élus.



Exposition à la médiathèque



Interprétation de «La Marseillaise»

Dates à retenir pour les Anciens Combattants :

LE 23 JANVIER 2010 - LA GALETTE DES ROIS

LE 14 MARS 2010 - ASSEMBLEE CANTONALE A BERNAY



Du côté de nos anciens

■ Voyage de l'UNRPA



Connaissez-vous le village de Mesnil-Raoul à 16 kilomètres de Rouen ?

Domage, celui-ci possède un musée unique en France «La musique Mécanique et de Machines Parlantes», ce lieu a été choisi pour notre voyage annuel.

Le 26 septembre dernier, nous sommes partis en milieu de matinée, M. Gérard BOQUIÉ le propriétaire de ce site nous accueille pour la visite de sa «caverne d'Ali Baba». Une fois le rideau du musée franchi, un spectacle inoubliable s'offrit à nos yeux : plus de 300 appareils et de nombreuses vitrines d'accessoires : phonographe, boîtes à musique, automates, pianos mécaniques, orgues de barbarie, orgues de manège, limonaires.

MACHINES PARLANTE

Le phonographe a été inventé par Charles CROS en 1877.

Par manque de moyen, il a dû déposer son brevet et renoncer à son projet.

C'est Thomas EDISON qui s'en est chargé : le phonographe était né.

EDISON n'en est pas l'inventeur, une erreur que nous croyons utile de rectifier.

LES AUTOMATES

L'automate représenté est un Pierrot construit il y a 50 ans sur un modèle datant de 1880.

Assis derrière son bureau Pierrot écrit. A un moment donné la lampe posée sur le bureau s'éteint, il s'endort, puis se réveille et allume à nouveau la lampe.

(L'automate fait partie de la musique mécanique, il anime les horloges, pendules, orgues ou boîtes à musique).

MUSIQUE MÉCANIQUE

L'évolution du phonographe vers 1900 commença à marquer le déclin de la musique mécanique et sa disparition progressive aux environs de 1930.

ORGUES DE MANÈGE

Cet instrument qui animait les fêtes foraines connut son heure de gloire entre 1880 et 1930. Différents orgues diffusaient de la musique enregistrée sur papiers, cartons, ou rouleaux picotés.

L'ACCORDÉON

L'accordéon exposé a été transformé en 1931 par un Alsacien dont on ignore le nom pour faire croire que l'accordéoniste en joue réellement alors qu'en fait il ignore tout du solfège.

M. Gérard BOQUIÉ âgé de 75 ans, a commencé ses collections il y a 53 ans, son musée a ouvert en 2003. Le fonctionnement étant lourd à gérer, il prévoit d'arrêter ne retrouvant pas preneur. Il est dommage de voir disparaître un tel ouvrage.

Cette visite s'acheva la tête remplie de cette incursion dans le passé de la musique mécanique.

Un grand coup de chapeau à la Présidente Madame QUIER et à son équipe.



Etre agriculteurs à Serquigny

■ Etre agriculteurs de nos jours à Serquigny

Autrefois, on les appelait «serf, vilain, paysan». Aujourd'hui, on dit «agriculteur».

Qui sont-ils ?

Nous sommes allés à leur rencontre pour vous présenter ceux de «che» nous, comme on dit en Normandie. Ils sont au nombre de huit : Alain Cosaert, Benoît Danneels, Philippe Danneels, Muriel & Arnaud Debou, Daniel Lailier, Gilles Pichereau et Jean-François Vandermeersch.

Ces hommes et ces femmes qui les secondent en étant conjoint collaborateur, associée ou salariée, aiment avant tout, la terre et l'indépendance. Mais cela a un prix et quel prix !

Ce métier ne connaît qu'un maître mot : «travail» : Ils travaillent 10 h par jour au minimum, 6 voire 7 jours sur 7 avec un surcroît l'été (moisson), les périodes les plus soutenues étant de mars à novembre.

Oui, les conditions de travail se sont améliorées mais pas la qualité de vie qui elle, se dégrade. Les investissements dans le matériel, les emprunts sont lourds face à une baisse des prix d'achat de production aussi bien au niveau des éleveurs (prix du lait, de la viande) qu'au niveau des céréaliers pour lesquels les prix sont également très bas ...

Les paysans sont devenus des administratifs avec des tas de papiers à remplir. L'agriculture et l'élevage obéissent à des critères pénalisateurs. Si la production est en dessous ou au dessus des normes européennes, ils sont pénalisés. Et c'est bien connu, les règles en Europe ne sont pas communes. C'est en France qu'il y a le plus de contraintes. Il n'y a pas de régulation de marché d'où une compétitivité difficile à réaliser.

Les mots «loisirs» et «vacances» n'existent que très peu dans le monde paysan. Le gros problème est de se faire remplacer par quelqu'un de compétent pour partir l'esprit tranquille. Le remplaçant, il faut le payer mais lorsque le prix du lait est «au ras des pâquerettes», le prix du cochon ou celui du mouton, guère mieux, comment se payer le luxe de partir en vacances ?

C'est malgré tout, à la base, le plus beau métier du monde et il est temps de vous présenter ces personnes qui l'ont choisi et qui n'en changeraient pas. ■



■ Cultures faites sur Serquigny

Ils font tous du **Blé**.

L'orge est produite pour nourrir les animaux

Ph. Danneels en produit pour l'élevage porcin ainsi que G. Pichereau et A. Cosaert pour les vaches ; D. Lailler la fait venir pour son élevage ovin.

Le maïs : seul A. Cosaert en fait en INRT c'est-à-dire en grains broyés et stockés sous forme de boudins et c'est très énergétique.

Chez M & A Debou et G. Pichereau, c'est en ensilage qui servira à nourrir les animaux.

Les pois : seul JF Vandermersch en cultive. Ph. Danneels va en refaire.

Les Pigeons Ramiers en raffolent.

B et Ph. Danneels cultivent du colza. De même, qu'A. Cosaert et JF Vandermeersch cultivent le lin.

Tous font de la pâture sauf Ph. Danneels notre éleveur de porcs.

Les betteraves sucrières sont produites par Ph. et B. Danneels. JF Vandermeersch, M&A Debou. Ces 2 derniers ainsi qu'A. Cosaert cultivent des betteraves fourragères pour leur élevage bovin.

■ L'élevage sur Serquigny

Ils sont tous éleveurs naisseurs engraisseurs, un métier qui n'est pas de tout repos (gestion des inséminations, des naissances, des ventes ...).

On distingue plusieurs sortes d'élevages :



L'élevage porcin de Philippe Danneels compte 100 truies, produit 2 000 porcs charcutiers et 500 porcelets. Les truies reproductrices sont des «Large white» croisées «Landrace». Elles sont inséminées à raison d'un lot de 12 truies toutes les 3 semaines par de l'insémination artificielle de race «piétrain pur». La nourriture des animaux est fabriquée à la ferme par les céréales produites sur l'exploitation. Les tourteaux de soja et de colza sont achetés comme source de protéines, ainsi que les minéraux. Les porcs engraisés sont commercialisés par une coopérative (groupement de producteurs) à des abattoirs locaux (Normandie - Bretagne). Le prix est fixé par un Cadran 2 fois par semaine et une plus-value est rajoutée en fonction de la qualité de carcasse. La coopérative gère aussi la vente des porcelets



Etre agriculteurs à Serquigny

■ L'élevage sur Serquigny (suite)

L'élevage ovin de Daniel Lailler : produit 320 brebis, 570 agneaux qui sont vendus à la coopérative OVIN 27. Les brebis sont des INRA 401 «La Romane», les agnelles sont des «F1», le bélier est «Berrichon». D. Lailler fait lui même sa génétique.

Les moutons sont dirigés vers 3 abattoirs mais aucun ne fonctionne à l'identique.

Des portes ouvertes sont organisées par la Chambre d'Agriculture pour visiter son élevage.



L'élevage bovin prédomine chez nos agriculteurs : on doit distinguer les bovins à viande et les bovins à lait.

Bovins à viande :



Benoît Danneels, naisseur-engraisseur, est actuellement en constitution de cheptel : 28 vaches de race «Limousine», un taureau «Limousin» qui vient d'une coopérative corrézienne pour faire du taurillon et de la femelle grasse.

Le groupement dont il dépend est l'ARVN.





Etre agriculteurs à Serquigny

Alain Cosaert élève lui aussi du limousin. Il possède 65 mères ou UGB (Unité Gros Bétail) et 3 taureaux de sélection. Il garde toutes ses bêtes.

Jean-François Vandermeersch possède 50 vaches de race «Blonde d'Aquitaine» et un taureau qui sert à l'insémination des génisses pour le premier vêlage. Après, c'est l'insémination artificielle qui prime. Les bêtes sont vendues à la coopérative «Normandie Bovin».



Jacques et Yohann Cosaert dont le corps de ferme est situé sur Fontaine l'Abbé ont des terres sur Serquigny et des herbages qui leur permettent d'élever et d'engraisser des «Charolais» et des «Salers». Ils vendent des broutards.



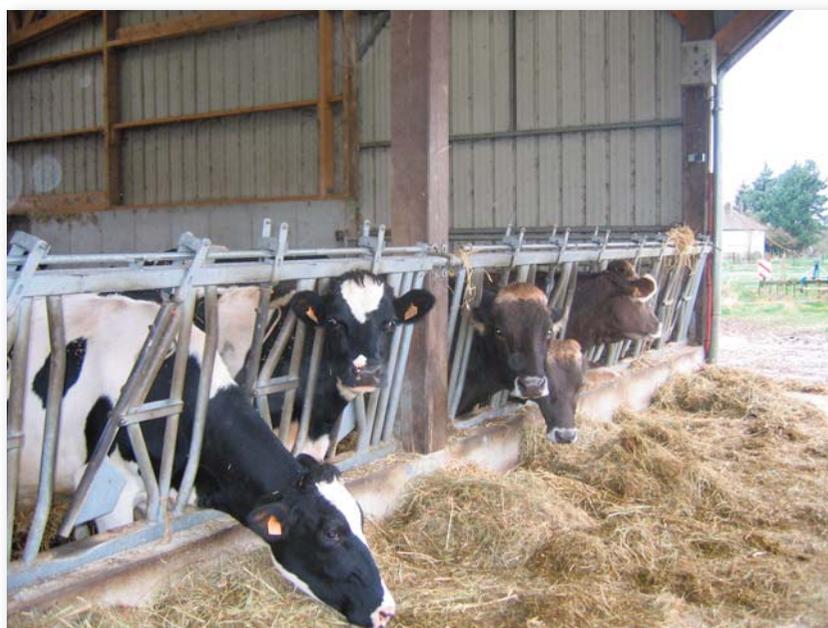


Etre agriculteurs à Serquigny

■ L'élevage sur Serquigny (suite)

Bovins à lait :

Muriel et Arnaud Debou ont 65 vaches laitières de race «Normande» et un quota laitier à ne pas dépasser de 382 000 litres par an. Ils élèvent toutes les femelles pour le renouvellement. L'insémination est artificielle. Pour les nourrir, tout ce qui est produit, est utilisé : maïs, herbe, betteraves fourragères et blé aplati. Ils achètent les tourteaux de soja et colza et les minéraux.



Gilles Pichereau possède 55 vaches de race «Prim'holstein» avec introduction de la race «Brune des Alpes» ainsi que quelques croisées et un quota de 337 000 litres. Au total, il a 120 bêtes dont 13 à 15 bœufs. Les veaux mâles «Prim'holstein» sont vendus à 10 jours ; ils sont nourris avec le lait de la traite matin et soir puis partent à l'engraissement.

Le lait de ces 2 exploitations est vendu à «Mamie Nova» et part tous les 3 jours vers un lieu inconnu négocié par la Coopérative Laitière de Haute Normandie.

Point fort : en 1989, les agriculteurs de Serquigny ont créé une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) qui leur permet de réduire les coûts de mécanisation et génère une grande solidarité.

Ce sont des gens passionnés et passionnants qu'il serait bon de soutenir plus souvent dans leur combat !



Les animations culturelles

Exposition à la médiathèque sur le thème «Faites parler la poudre»

Du 26 septembre au 24 octobre dernier Pascal Lorans habitant notre commune et passionné de photographie a exposé ses magnifiques clichés de feux d'artifice à la médiathèque de Serquigny.



Marché Gourmand dans la salle des fêtes

Le dimanche 25 octobre 2009, les visiteurs de notre 2ème Marché Gourmand ont pu remplir leurs paniers de délicieux produits du terroir.



Le 17^e salon de peinture

La 17^e édition du salon de peinture «autour des peintres normands» s'est tenue le week-end du 21 et 22 novembre 2009. 162 œuvres d'artistes locaux étaient exposés. Le prix du public adultes fut décerné à Guy Chéron pour son tableau «Forêt d'automne». Le prix du public enfants fut également remis à Guy Chéron pour sa peinture «Le Cygne».



LE COMITÉ DES FÊTES

Message du Président et des membres du comité des fêtes aux habitants de Serquigny

Seule une partie de la population vient aux manifestations organisées. Afin que perdure le comité des fêtes, nous vous remercions de participer aux prochaines manifestations.

Toutes les personnes intéressées pour aider le comité peuvent venir nous rejoindre.

Nous sommes ouverts également à toutes suggestions, et n'hésitez pas à nous communiquer vos idées en contactant le Président Jacques Leroux Tel : 02 32 44 12 97
Manifestations 2010

31 janvier : thé dansant avec l'orchestre de Ch. Beltrame

19 et 20 juin : fête communale

14 juillet : repas champêtre

12 septembre : foire à tout

13 novembre : loto

Assemblée générale du comité des fêtes en décembre dernier





Le sport

■ Une sortie au match de football de D1 Le Mans/Grenoble

En fin de saison dernière, les dirigeants du FCSN ont proposés aux licenciés du Club de se rendre au Mans pour assister à une rencontre du championnat de football de division 1. Cette initiative a rencontré un vif succès auprès des jeunes joueurs et dirigeants puisque 95 personnes ont fait le déplacement.



Départ vers Le Mans



Tous prêts pour supporter l'équipe du Mans

■ Le tournoi «Patrice Bègue» en juin dernier



L'équipe des Poussins Serquigny/Nassandres au tournoi



L'équipe des Benjamins de Serquigny/Nassandres



■ Les 10 Kms de Serquigny

Le 11 octobre dernier, 87 Coureurs ont pris le départ de la 18ème édition de 10 kms organisée par la commission des sports de la commune.

Le plus rapide de la course, Geoffrey Ledean du club SPN Vernon a couru les 10,5 kms en un peu plus de 37'26" minutes et la meilleure féminine Claudia Cruchaudet du CA Lisieux en 46 minutes.

Retenez que cette course est ouverte aux coureurs de plus de seize ans et sans limite d'âge.

Donc vous qui habitez Serquigny, préparez vous, entraînez vous pour la prochaine édition en octobre prochain !



Le départ des 10 Kms de Serquigny en octobre dernier

■ Entente cycliste

Le club se renforce en 2010 avec l'arrivée de 8 nouveaux coureurs, ce qui porte le nombre de licenciés à 36.

En 2010 les courses sur route sont maintenues à Goupillieres, Serquigny, Nassandres et La Vieille Lyre. Deux nouvelles épreuves seront organisées par le club une course VTT dans les bois de Bigards à Nassandres comptant pour la 1^{re} manche du challenge de l'Eure Ufolep le 28 février et une Rando VTT à Serquigny.



L'assemblée générale du club en novembre dernier

Le bureau 2010

Président : Remy Cudorge
 Vice Président : Didier Deschamps
 Secrétaire : Gerald Gardien
 Secrétaire adjoint : Christophe Belloin
 Trésorière : Michèle Gardien
 Trésorier adjoint : Michel Fournier



Les coureurs de Serquigny

Les sportifs licenciés ou non qui veulent faire du VTT

Le dimanche matin

Avec les coureurs de l'EC Serquigny et ceux des clubs voisins sont tous les bienvenus. Rendez vous sur la place (en herbe) côté du funiculaire à **Nassandres à 9 heures.**

Renseignements utiles

■ Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée au public	8h30 – 12 h	Fermée au public	8h30 – 12 h	8h30 – 12 h
Après-midi	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	13h30 – 18h	Fermée

Rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY
Tél. : 02 32 44 10 15 - Fax : 02 32 44 76 84 - Email : mairie@serquigny.fr

PERMANENCES :

Monsieur le Maire **le samedi de 10 h à 12 h**
Assistante sociale **le mardi de 15 h à 17 h**
A.N.P.E **le mercredi de 9 h 30 à 12 h**
ACPG-CATM-TOE **le dernier samedi du mois de 11 h à 12 h**
P.A.I.O **sur RDV le lundi de 14 h à 17 h**

Vente des tickets de cantine : **Lundi après-midi, vendredi toute la journée et samedi matin**

ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères sont collectées le mardi et vendredi matin avec un décalage d'une journée en cas de jour férié. Horaires d'ouverture de la déchetterie de la communauté de communes.

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi et mercredi de 14 h à 17 h

Jeudi de 10 h à 12h

Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi et mercredi de 14 h à 18 h

Jeudi de 10 h à 12h

Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 18 h

Tri sélectif : ramassage des déchets ménagers recyclables (sacs jaunes) tous les vendredis.

SECOURS POPULAIRE

Permanence du Secours Populaire au sous-sol de la mairie tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sauf au mois d'août.

SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUX

Ecole maternelle Louis Pergaud

Mme Lesueur 02 32 44 12 00

Ecole primaire Louise Michel-Jean Jaurès

Mme Aubert 02 32 44 15 89

Garderie périscolaire 02 32 46 46 91

ouverte **le matin à partir de 6h45, le soir jusqu'à 18 h**, avec présence maximale de 2 h par jour

Véolia Eau Beaumont le Roger 0 811 900 800

EDF GDF Bernay 0 810 027 028

Dépannage Gaz 0 810 433 027

Dépannage EDF 0 810 333 027

Bureau de poste 02 32 43 76 10

Ouvert au public **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.**

Départ du courrier en semaine à 16 h, le samedi à 12 h.

Gendarmerie 02 32 44 10 17

Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.

SNCF 0836 676 969

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE*

Guichet de la gare de Serquigny **ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 12 h 15 et de 12 h 40 à 18 h 50 ; le samedi de 6 h 30 à 12 h 15 et de 12 h 55 à 19 h 15 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 45**

(sous réserves de modifications par la SNCF)

Pour tous renseignements : Aléorégion

Tél : 0825 000 276 (0,15 €/mn)

* Erratum dans les horaires inscrits sur l'agenda

Renseignements utiles

SANTE

Médecine générale

Dr Eric Bourgeois
5, rue de Normandie - 02 32 44 10 05

Dr Michel Deseine

35, rue Max Carpentier - 02 32 25 59 39

Chirurgien-dentiste

Dr Laurent Gautier
1, avenue Pierre Sépard - 02 32 44 13 64

Soins à domicile

Cabinet Céline Megret
33, rue Max Carpentier - 02 32 46 51 34

Kinésithérapeute

M. Lewicka
Rue de Normandie - 02 32 44 61 83

Pédicure podologue

Mme Sophie Laisney
35, rue Max Carpentier - 02 32 58 61 38

Taxi-ambulance

M. Siemiaszko
11, rue de Normandie - 02 32 44 10 69

Pharmacie

A. Montron - 02 32 44 14 75
Ouvverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, fermeture à 18 h 30 le samedi
Rue Max Carpentier

TOURISME LOISIRS

Gîte d'étape de Serquigny : information et réservations à la mairie de Serquigny
Tennis municipal : inscriptions et réservations auprès de M. Eric Lefebvre (tél. : 02.32.44.17.64).

POMPIERS18
GENDARMERIE17
SAMU15
Pour les Possesseurs de portables
Composer le.....112
SAMU SOCIAL.....115
Allo Enfance Maltraitée.....119
Centre d'information Droits des Femmes : 02 32 33 44 56

VIE ASSOCIATIVE

Aide à Domicile en Milieu Rural :

Aides ménagères pour les personnes âgées, travailleuses familiales pour les mères de famille, auxiliaires de vie pour les handicapés,
02 32 43 46 61 ou 02 32 47 49 86 ou 02 32 39 80 80
Permanences au 11 rue Max Carpentier tous les mercredis de 14 à 16 h

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE BERNAY ET SA REGION

Siège social : 4 Résidence des Monts
27300 Bernay - 02 32 43 25 49

Dates de collecte :

Judi 11 février • Judi 11 mars
Judi 8 avril • Judi 6 mai
Judi 10 juin • Judi 15 juillet

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Bureaux à la Mairie de Serquigny
Rue Max Carpentier 27470 Serquigny
Tél. : 02 32 45 77 77 - Fax : 02 32 43 10 52
Email : cc.risle.charentonne@wanadoo.fr

Ecole de musique : 02 32 46 41 29
Renseignements et inscriptions le lundi, mardi et mercredi de 17 h à 19 h

Centre de loisirs : 02 32 46 46 91
Ouverture les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 7 h à 18 h.

Gymnase : rue Jean Brault
Information au secrétariat de la communauté de communes au 02 32 45 77 77.

Ce vingt-neuvième numéro de «Vivre à Serquigny», tiré à 1250 exemplaires est distribué gratuitement aux habitants de la commune. Il a été réalisé par les membres de la commission information. Toute correspondance et toute proposition d'article sont à adresser en mairie à l'attention de Eric Lefebvre.
Imprimé par Iropa - Rouen - 02 32 81 30 60

Bienvenue à Serquigny à nos nouveaux commerçants



*Mme Beuret Anita
«Les Gourmandises de Serquigny»
Rue Max Carpentier*



*M. Blommaerts et son équipe
«Comput'eure»
Maintenance informatique,
vente de matériel,
installation réseaux, téléphonie.
13, rue Max Carpentier
(à la place de l'ancienne
bibliothèque)*

*N'hésitez pas
à leur rendre visite*



*M. Anthony Surée
«Le Pic Assiette»
Kebab - Plat du jour -
Rotisserie
1, rue de Normandie
(face aux écoles)
Ouvert du mardi au samedi
de 11 h 30 à 14h
et de 18 h à 22 h 30*